

Corporation Nuvolt inc.

États financiers consolidés
Aux 31 août 2009 et 2008

Accompagnés du rapport des vérificateurs

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
Corporation Nuvolt inc.,

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **CORPORATION NUVOULT INC.** aux 31 août 2009 et 2008 et les états consolidés des résultats et du résultat étendu, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 août 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Mallette*¹

Mallette
SENCRL
Comptables agréés

Québec, Canada
Le 1^{er} octobre 2009
(Le 19 octobre 2009 pour la note 28)

¹ CA auditeur permis n° 12506

Corporation Nuvolt inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU

Pour les exercices terminés les 31 août

2009

2008

CHIFFRE D'AFFAIRES	1 737 185 \$	1 400 862 \$
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES	960 463	937 289
BÉNÉFICE BRUT	776 722	463 573
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Frais de vente	606 071	439 802
Frais d'administration	476 569	568 007
Frais financiers	151 062	145 900
	1 233 702	1 153 709
PERTE D'EXPLOITATION	(456 980)	(690 136)
AUTRES ÉLÉMENTS		
Produits d'intérêts	159	12 470
Gain (perte) de change	4 827	(5 264)
Variation de la juste valeur du fonds de marché monétaire	-	8 249
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	(13 743)
	4 986	1 712
PERTE AVANT IMPÔTS	(451 994)	(688 424)
IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (note 6)		
Exigibles	-	3 448
PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU	(451 994)\$	(691 872)\$
Résultat par action (note 24)		
Résultat net, de base et dilué par action	(0,0086)\$	(0,0131)\$

Renseignements additionnels aux états des résultats (note 7)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Corporation Nuvolt inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU DÉFICIT

Pour les exercices terminés les 31 août

2009

2008

SOLDE , début de l'exercice		
Déjà établi	(6 420 977)\$	(5 719 041)\$
Changement d'une méthode comptable (note 3)	(50 517)	-
Redressé	(6 471 494)	(5 719 041)
Perte nette et résultat étendu	(451 994)	(691 872)
Frais d'annulation d'options (note 18)	-	(10 064)
SOLDE , fin de l'exercice	(6 923 488)\$	(6 420 977)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Corporation Nuvolt inc.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 août

2009

2008

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	48 819 \$	13 170 \$
Créances (note 8)	418 989	771 540
Stocks (note 9)	272 169	334 640
Frais payés d'avance	6 884	14 916
	746 861	1 134 266
EFFETS À RECEVOIR (note 10)	8 391	8 391
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)	58 754	64 221
ACTIFS INCORPORELS (note 12)	158 841	100 378
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT REPORTÉS (note 13)	1 326 709	998 972
	2 299 556 \$	2 306 228 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Corporation Nuvolt inc.

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

Aux 31 août

2009

2008

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Découvert bancaire	2 345 \$	21 828 \$
Emprunt bancaire (note 14)	40 000	210 000
Dettes d'exploitation (note 15)	256 859	721 943
Somme due à un administrateur, sans intérêts	-	100 000
Produits reportés	17 354	11 512
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 16)	213 748	49 189
Débiteure échéant au cours du prochain exercice (note 17)	241 537	167 778

771 843 1 282 250

DETTE À LONG TERME (note 16)

1 391 537 319 686

DÉBENTURE (note 17)

129 860 212 729

2 293 240 1 814 665

CAPITAUX PROPRES

Capital-actions (note 18)	5 377 565	5 377 565
Options d'achat d'actions (note 20)	164 293	159 464
Bons de souscription (note 21)	114 462	718 444
Surplus d'apport (note 22)	1 273 484	657 067
Déficit	(6 923 488)	(6 420 977)

6 316 491 563

2 299 556 \$ 2 306 228 \$

ENGAGEMENTS (note 23)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Corporation Nuvolt inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices terminés les 31 août

2009

2008

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Perte nette et résultat étendu	(451 994)\$	(691 872)\$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	28 631	53 303
Amortissement des actifs incorporels	6 377	1 759
Amortissement des frais de développement reportés	8 999	-
Intérêts capitalisés à la dette	18 337	26 201
Intérêts capitalisés sur la débenture	34 890	39 866
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	13 743
Rémunération à base d'actions	17 264	80 061
	(337 496)	(476 939)
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 25)	495 518	(133 088)
	158 022	(610 027)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	4 500
Encaissement d'effets à recevoir	-	4 232
Acquisition d'immobilisations corporelles	(23 164)	(43 976)
Acquisition d'actifs incorporels	(22 999)	(60 646)
Augmentation des frais de développement reportés	(591 825)	(731 702)
	(637 988)	(827 592)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire	(170 000)	210 000
Variation de la somme due à un administrateur	-	100 000
Obtention de financement supplémentaire	1 228 799	-
Remboursement de la dette à long terme	(479 701)	(89 774)
Remboursement de la débenture	(44 000)	(52 000)
	535 098	168 226

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	55 132	(1 269 393)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	(8 658)	1 260 735
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	46 474 \$	(8 658)\$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se composent des éléments suivants :

Encaisse	48 819 \$	13 170 \$
Découvert bancaire	(2 345)	(21 828)
	46 474 \$	(8 658)\$

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation incluent des intérêts versés de 82 952 \$ (2008 - 90 388 \$) et des impôts versés de 262 \$ (2008 - 6 634 \$).

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec, fabrique et distribue des équipements de neutralisation de tensions parasites et des systèmes de contrôle des équipements électriques de fermes.

2. HYPOTHÈSE DE LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les présents états financiers ont été préparés à partir des principes comptables qui s'appliquent à une entreprise en exploitation. Ceci présuppose que la Société poursuivra son exploitation pendant un avenir prévisible et qu'elle sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

En raison de la perte d'exploitation importante subie au cours de l'exercice et du déficit accumulé au 31 août 2009, la capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend du soutien financier de ses créanciers et de ses actionnaires et du fait que la Société puisse assurer la rentabilité de son exploitation. La Société est présentement à la recherche de nouveaux investisseurs.

Les présents états financiers ne reflètent pas les ajustements qui seraient nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. La direction estime que les mesures qu'elle a prises ou qu'elle prévoit prendre atténueront l'effet des éléments qui font douter du bien-fondé de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation sur laquelle elle s'est fondée pour la préparation des états financiers.

Si la Société n'était pas en mesure de respecter le principe de continuité de l'exploitation, certains éléments d'actif pourraient faire l'objet d'une radiation ou d'une réduction de valeur importante.

3. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Continuité d'exploitation

Au cours de l'exercice 2009, la Société a adopté les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement au chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers ». Ce chapitre fut modifié par l'ajout de l'exigence suivante à savoir que la direction doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation lors de l'établissement des états financiers. Ces modifications, y compris les exigences connexes en matière d'informations à fournir, n'ont eu aucune incidence sur les montants comptabilisés aux états financiers.

3. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Au cours de l'exercice 2009, la Société a adopté les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement au chapitre 3031 « Stocks ». Ce chapitre établit des normes pour l'évaluation des stocks et la communication d'informations à leur sujet.

Ce changement a été appliqué en accord avec les dispositions transitoires du chapitre et les états financiers des exercices antérieurs n'ont pas été retraités. Le solde des bénéfices non répartis au 1^{er} septembre 2008 a été diminué de 50 517 \$ et le poste « stocks » a été diminué d'autant.

Gestion du capital

Au cours de l'exercice 2009, la Société a adopté les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement au chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital ». Ce chapitre exige que la Société fournisse des renseignements qualitatifs et quantitatifs sur les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de la Société.

L'adoption de ces nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés aux états financiers.

Instruments financiers - information à fournir et présentation

Le chapitre 3862 établit des nouvelles normes en ce qui a trait aux informations à fournir sur les instruments financiers de façon à permettre aux utilisateurs d'évaluer l'importance des instruments financiers en regard de la situation financière et de la performance financière de la Société, et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels la Société est exposée au cours de l'exercice et à la date de clôture, ainsi que la façon dont elle gère ces risques.

Le chapitre 3863 établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Il traite du classement des instruments financiers, par leur émetteur, dans les passifs ou dans les capitaux propres, du classement des intérêts, des dividendes, des pertes et des gains correspondants, et des circonstances dans lesquelles il est possible de faire de la compensation entre des actifs financiers et des passifs financiers.

Les nouvelles exigences ne touchent que les informations à fournir et n'ont eu aucune incidence sur les résultats financiers de la Société.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Principe de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de sa filiale Agrivolt inc.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception de l'amortissement qui est converti au taux historique. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Comptabilisation des produits

Les principales sources de produits de la Société sont la vente d'équipements et les revenus de maintenance. Les produits sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable.

La Société comptabilise la vente de ses équipements lorsque le client confirme l'acceptation de l'équipement ou à la fin de la période de garantie de satisfaction, s'il y a lieu, et si le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de maintenance sont comptabilisés linéairement sur la durée du contrat. Les montants facturés ou reçus selon les termes des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de comptabilisation, sont inscrits à titre de produits reportés.

Lorsqu'un accord prévoit des prestations multiples, la Société répartit le produit de la vente entre les différentes composantes selon la méthode de la valeur relative.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Impôts sur le bénéfice

La Société comptabilise à titre de charge ou produit de l'exercice les impôts exigibles ou recouvrables de l'exercice, ainsi que la variation des actifs et des passifs d'impôts futurs déterminés selon les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers applicables au revenu imposable des exercices au cours desquels les écarts entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs seront résorbés. Un actif d'impôts futurs est comptabilisé lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la Société profite des économies futures rattachées aux écarts temporaires déductibles entre ces valeurs.

Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont classés sous l'une des catégories suivantes : actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Ils sont subséquemment comptabilisés selon leur classification comme il est décrit ci-dessous. L'intention pour laquelle les instruments financiers ont été acquis et leurs caractéristiques déterminent leur classement.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers comprenant l'encaisse et le découvert bancaire sont classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est présentée au résultat net dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme prêts et créances comprenant les créances et les effets à recevoir et les autres passifs financiers, soit l'emprunt bancaire, les dettes d'exploitation, les sommes dues à des administrateurs, la dette à long terme et la débenture sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inclus au résultat net sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks de produits finis ainsi que les produits en cours de fabrication sont évalués au moindre du coût (comprenant les matières premières, la main-d'oeuvre directe et les frais généraux de fabrication) et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux
Documents de référence	linéaire	33,33 %
Équipement et outillage	linéaire	20 %
Équipement informatique et logiciels	linéaire	33,33 %
Kiosques	linéaire	33,33 %
Matériel roulant	solde décroissant	30 %
Mobilier et agencements	linéaire	12,5 % et 20 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire au taux de 10 %.

Frais de développement reportés

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Cependant, les frais de développement sont reportés lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine. Les frais de développement reportés sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de cinq ans.

Les crédits d'impôt à la recherche et au développement et l'aide gouvernementale sont comptabilisés en réduction des frais de recherche et développement au cours de l'exercice où les frais sont engagés, à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront. Les crédits d'impôt à la recherche et au développement doivent être examinés et approuvés par les autorités fiscales de sorte qu'il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur. Aux 31 août 2009 et 2008, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Garanties des produits

Les équipements vendus sont couverts par une période de garantie d'un an. La Société comptabilise une provision basée sur l'expérience acquise au cours des années.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en diminution des bénéfices non répartis.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

La Société offre un régime de rémunérations à base d'actions qui est décrit à la note 20. La Société comptabilise comme une charge aux résultats la juste valeur des options d'achat d'actions à la date où elles sont octroyées. Toute contrepartie versée par les employés au moment de la levée d'options ou de l'achat est créditée au capital-actions. La charge de rémunérations à base d'actions, relative au régime d'options d'achat d'actions, est comptabilisée selon la méthode linéaire pendant la période d'acquisition. La valeur attribuée aux options d'achat d'actions est transférée au capital-actions à l'émission des actions ordinaires.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

5. CHANGEMENTS FUTURS DE MÉTHODES COMPTABLES

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié le chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace le chapitre 3062 « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et le chapitre 3450 « Frais de recherche et de développement ». Ces normes devront être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. Par conséquent, la Société devra adopter ces normes pour l'exercice se terminant le 31 août 2010. Ce chapitre établit des normes relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et aux informations à fournir quant aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Le Conseil des normes comptables (CNC) a publié un exposé-sondage proposant l'adoption des IFRS pour la comptabilisation et la présentation de l'information financière des sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes. Ces normes remplaceraient les principes comptables généralement reconnus actuels et entreraient en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société évalue présentement l'incidence future de ces nouvelles normes sur ses activités commerciales, ses systèmes d'information financière et ses états financiers.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

6. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les éléments donnant lieu aux actifs et passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

	2009	2008
Actifs d'impôts futurs		
Long terme		
Immobilisations corporelles	185 812 \$	177 852 \$
Pertes fiscales	541 609	445 582
Frais de recherche et développement	131 717	111 444
Provision pour réserves comptables	7 425	5 852
Frais de financement	72 346	106 947
	938 909	847 677
Passifs d'impôts futurs		
Long terme		
Actifs incorporels et crédits d'impôt à l'investissement	(46 802)	(29 801)
	892 107	817 876
Provision pour moins-value	(892 107)	(817 876)
	- \$	- \$

Le taux d'imposition effectif de la Société diffère du taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial). Cette différence résulte des éléments suivants :

	2009		2008	
Taux d'imposition fédéral et provincial combinés	(139 666)\$	(30,90)%	(215 270)\$	(31,27)%
Augmentation (diminution) du taux d'imposition provenant des éléments suivants :				
Intérêts sur la débeture non déductibles	(12 326)	(2,72)	(12 466)	(1,81)
Provision pour moins-value	145 336	32,15	235 175	34,16
Autres	6 656	1,47	(10 887)	(1,58)
Taux d'imposition effectif	- \$	- %	(3 448)\$	(0,50)%

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

6. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les pertes autres que les pertes en capital susceptibles de réduire les impôts des exercices à venir sont de 1 855 400 \$ au fédéral et de 1 840 100 \$ au provincial. La Société pourrait se prévaloir de l'avantage fiscal découlant du report de ces pertes jusqu'en 2029.

	Fédéral	Provincial
2014	132 600 \$	128 300 \$
2025	386 700 \$	378 200 \$
2026	154 500 \$	152 000 \$
2027	265 600 \$	265 600 \$
2028	554 000 \$	554 000 \$
2029	362 000 \$	362 000 \$

7. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS AUX ÉTATS DES RÉSULTATS

Les états des résultats comprennent les éléments suivants :

	2009	2008
Amortissement des immobilisations corporelles	28 631 \$	53 303 \$
Amortissement des actifs incorporels	6 377 \$	1 759 \$
Amortissement des frais de développement reportés	8 999 \$	- \$
Charge à titre du plan de rémunération à base d'actions	17 264 \$	80 061 \$
Intérêts sur la dette à long terme et sur la débenture	109 380 \$	126 653 \$
Intérêts sur la dette à court terme	8 463 \$	3 601 \$

8. CRÉANCES

	2009	2008
Comptes clients	262 289 \$	417 464 \$
Dépôts de garantie	6 323	-
Avances sur frais de déplacement, sans intérêts	5 753	5 100
Avances à des actionnaires, sans intérêts	3 200	3 505
Impôts à recouvrer	-	3 186
Taxes à la consommation	12 148	64 461
Crédits d'impôt à la recherche et au développement*	129 276	277 824
	418 989 \$	771 540 \$

* Les crédits d'impôt à la recherche et au développement se rapportent à une demande qui n'a pas encore fait l'objet d'examen par les autorités fiscales.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

9. STOCKS

	2009	2008
Matières premières	107 143 \$	86 600 \$
Produits en cours	67 678	66 780
Produits finis	97 348	181 260
	272 169 \$	334 640 \$

10. EFFETS À RECEVOIR

	2009	2008
Effets à recevoir d'actionnaires, sans intérêts, encaissables au moment du versement de dividendes	8 391 \$	8 391 \$

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Documents de référence	71 824 \$	71 824 \$	-	1 993 \$
Équipement et outillage	208 355	192 555	15 800	24 953
Équipement informatique et logiciels	69 934	59 671	10 263	12 355
Kiosques	32 280	14 170	18 110	6 135
Matériel roulant	29 126	23 776	5 350	7 643
Mobilier et agencements	65 134	55 903	9 231	11 142
	476 653 \$	417 899 \$	58 754 \$	64 221 \$

12. ACTIFS INCORPORELS

	2009	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Brevets	192 471 \$	33 630 \$	158 841 \$	100 378 \$

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

12. ACTIFS INCORPORELS (suite)

Au cours de l'exercice 2009, la Société a encouru 64 840 \$ (2008 - 65 366 \$) pour des brevets.

Des actifs incorporels d'un coût de 158 841 \$ (2008 - 94 737 \$) n'ont pas été amortis.

13. FRAIS DE DÉVELOPPEMENT REPORTÉS

Au cours de l'exercice 2009, la Société a engagé des frais de développement pour un montant de 493 567 \$ (2008 - 1 197 539 \$), a comptabilisé des crédits d'impôt à la recherche et au développement de 129 276 \$ (2008 - 277 824 \$) ainsi que des contributions gouvernementales de 27 555 \$ (2008 - 0 \$) en contrepartie.

Au 31 août 2009, des frais de développement d'un coût, net des crédits d'impôt à la recherche et au développement et des contributions gouvernementales, de 1 309 242 \$ (2008 - 972 506 \$) n'ont pas été amortis.

14. EMPRUNT BANCAIRE

La Société dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 250 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 3 %, garantie par les créances et les stocks et renouvelable le 31 décembre 2009.

Au 31 août 2009, la marge de crédit était utilisée pour un montant de 40 000 \$ et une lettre de crédit d'un montant de 10 000 \$ échéant le 16 janvier 2010 avait été émise.

Selon les conditions de la convention de crédit, la Société est soumise à une clause restrictive en ce qui concerne le maintien d'un ratio financier. Au 31 août 2009, la Société ne respectait pas cette clause restrictive.

15. DETTES D'EXPLOITATION

	2009	2008
Comptes fournisseurs et frais courus	162 371 \$	650 743 \$
Salaires et commissions	62 283	56 280
Provision pour garanties	7 205	7 182
Dépôts de clients	25 000	7 738
	256 859 \$	721 943 \$

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

16. DETTE À LONG TERME

	2009	2008
Effet à payer, sans intérêts, remboursable par un versement de 185 000 \$ en juin 2010 et un versement de 183 975 \$ en janvier 2011, garanti par l'universalité des actifs mobiliers, présents et futurs incluant les crédits d'impôt à la recherche et au développement pouvant devenir dus pour les années fiscales 2010 et 2011	368 975 \$	- \$
Effets à payer à Investissement Québec, d'un montant original totalisant 458 333 \$, plus les intérêts capitalisés, portant intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel et le taux préférentiel plus 2,75 %, garantis par une charge flottante sur les biens présents et futurs, remboursables par versements mensuels en capital de 1 295 \$ jusqu'en juillet 2010, par versements mensuels en capital de 5 170 \$ par la suite et par un versement final de 2 799 \$, échéant de décembre 2015 à avril 2016 ^{a) b)}	351 977	338 812
Effet à payer, sans intérêts, remboursable par versements annuels de 7 507 \$, échéant en octobre 2009 ^{c)}	7 507	14 562
Effets à payer, 11 %, remboursables par versements mensuels de 652 \$ incluant capital et intérêts, échéant de décembre 2008 à octobre 2009	858	6 540
Effet à payer, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 5 350 \$, sans intérêts, remboursable par versements mensuels de 485 \$, échéant en octobre 2009	968	6 795
Effet à payer, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs, sur les stocks et par une caution d'un actionnaire, taux préférentiel plus 2,25 %, remboursable par versements mensuels en capital de 2 166 \$, échu en septembre 2008	-	2 166
Sommes dues à des administrateurs, sans intérêts ni modalités de remboursement	500 000	-
Billets à payer à des administrateurs, sans intérêts, remboursables en un seul versement en septembre 2010	375 000	-
	1 605 285	368 875
Portion échéant au cours du prochain exercice	213 748	49 189
	1 391 537 \$	319 686 \$

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

16. DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants :

2010 -	213 748 \$
2011 -	246 014 \$
2012 -	62 040 \$
2013 -	62 040 \$
2014 -	62 040 \$

- En sus des versements mensuels, la Société devra effectuer annuellement, à compter du 28 février 2013, un remboursement de capital correspondant à 20 % de l'excédent des fonds générés de la Société. Des intérêts d'un montant de 18 337 \$ (2008 - 26 201 \$) ont été capitalisés aux effets à payer au cours de l'exercice 2009.
- En vertu de la convention de crédit, la Société doit respecter certains ratios financiers. Aux 31 août 2009 et 2008, ces ratios ne sont pas respectés. Le créancier a signifié sa tolérance à cet égard.
- Cet effet à payer est libellé en dollars américains et représente 6 856 \$ US (2008 - 13 712 \$ US).

17. DÉBENTURE

	2009	2008
Débeture non garantie et non convertible, taux nominal de 12 %, taux effectif de 25 %, remboursable par versements mensuels en capital de 15 846 \$, échéant en juin 2011	371 397 \$	380 507 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	241 537	167 778
	129 860 \$	212 729 \$

Les remboursements en capital de la débeture à effectuer durant les deux prochains exercices sont les suivants :

2010 -	241 537 \$
2011 -	158 462 \$

Au 31 août 2009, la Société est en défaut relativement aux remboursements en capital. Cependant, en septembre 2009, les conditions de la débeture ont été modifiées. Selon les nouvelles conditions, la débeture est remboursable par versements mensuels en capital de 4 000 \$ jusqu'en mai 2011 et porte intérêt à un taux de 15 % à compter de octobre 2009. Le solde sera payable en un versement final de 312 000 \$ à l'échéance de la débeture en juin 2011.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

18. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé, en nombre illimité et sans valeur nominale

Actions ordinaires, participantes, avec droit de vote

Le tableau suivant indique la variation du capital-actions de la Société au cours des exercices :

	2009		2008	
	Nombre	Valeur attribuée	Nombre	Valeur attribuée
SOLDE , début de l'exercice	52 810 329	5 377 565 \$	52 743 234	5 362 400 \$
Émission d'actions	-	-	67 095	15 165
SOLDE , fin de l'exercice	52 810 329	5 377 565 \$	52 810 329	5 377 565 \$

En vertu des exigences de la Bourse, des actions ordinaires sont entières conformément à une convention d'entiercement de titres. Aux termes de la convention, 10 % des actions ordinaires entières ont été libérées dès la publication du bulletin final de la Bourse et 15 % d'actions ordinaires supplémentaires seront libérées à intervalles de six mois par la suite, soit le 6^e, le 12^e, le 18^e, le 24^e, le 30^e et le 36^e mois suivant la libération initiale. Au 31 août 2009, 10 888 889 actions (2008 - 21 777 779) sont entières.

Le 6 décembre 2007, Investissement Québec a exercé son option d'achat d'actions lui donnant le droit d'acheter 89 460 actions. Selon une entente intervenue entre la Société et Investissement Québec, la Société a émis 67 095 actions équivalant à 75 % des actions pouvant être acquises en contrepartie d'une quittance pour le 25 % restant. Par conséquent, un montant de 15 165 \$ a été alloué au capital-actions, des frais d'annulation d'options de 10 064 \$ ont été portés au déficit, la valeur attribuée aux options a été réduite de 6 801 \$ et 1 700 \$ ont été portés au crédit du surplus d'apport.

19. GESTION DU CAPITAL

La Société définit les composantes de sa structure de capital comme étant le total de ses capitaux propres.

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation afin d'assurer sa pérennité et de fournir un rendement adéquat à ses actionnaires. La Société utilise principalement ses capitaux propres pour financer ses dépenses de recherche et développement et de commercialisation ainsi que pour son fonds de roulement.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure du capital, la Société peut émettre de nouvelles actions ou de nouvelles dettes. La Société doit maintenir un ratio de dette/équité de 0,5 [note 16 b)].

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

20. OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel certains administrateurs, dirigeants, employés et consultants peuvent se voir octroyer des options d'achat d'actions de la Société. Le nombre maximum d'options pouvant être émis en vertu de ce régime correspond à 10 % des actions émises et en circulation lors de l'octroi. Le prix d'exercice de chaque option correspond au prix fixé au moment de l'octroi. Le prix fixé ne peut être inférieur à la valeur marchande la veille de la date d'attribution. La durée maximale d'une option est de cinq ans et l'acquisition des droits est déterminée lors de l'émission des options d'achat d'actions.

Le 1^{er} avril 2009, la Société a octroyé à un employé 3 000 options d'achat d'actions. L'acquisition des droits s'effectue le 31 décembre 2009. Chaque option, une fois exercée, donne au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire à un prix de 0,10 \$ échéant dans cinq ans. La juste valeur des options a été estimée à 21 \$ à la date de l'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes et d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	1,50 %
Durée moyenne prévue	5 ans
Volatilité prévue	100 %
Rendement de l'action prévu	Nul

Le 17 septembre 2007, la Société a octroyé à des administrateurs ainsi qu'à des employés 2 504 000 options d'achat d'actions. L'acquisition des droits s'effectue à raison de 1/3 à la date de l'octroi, 1/3 le 30 novembre 2007 et 1/3 le 30 novembre 2008. Chaque option, une fois exercée, donne au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire à un prix de 0,10 \$ échéant dans cinq ans. La juste valeur des options a été estimée à 82 632 \$ à la date de l'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes et d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	4,27 %
Durée moyenne prévue	5 ans
Volatilité prévue	100 %
Rendement de l'action prévu	Nul

Le 11 février 2008, la Société a octroyé à un employé 500 000 options d'achat d'actions. L'acquisition des droits s'effectue à raison de 1/2 le 11 septembre 2009 et 1/2 le 10 septembre 2011. Chaque option, une fois exercée, donne au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire à un prix de 0,10 \$ échéant dans cinq ans. La juste valeur des options a été estimée à 25 000 \$ à la date de l'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes et d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	3,31 %
Durée moyenne prévue	5 ans
Volatilité prévue	100 %
Rendement de l'action prévu	Nul

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

20. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (suite)

Le 25 février 2008, la Société a octroyé à un employé 50 000 options d'achat d'actions. L'acquisition des droits s'effectue après dix mois suivant la date de l'octroi. Chaque option, une fois exercée, donne au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire à un prix de 0,10 \$ échéant dans 1,1 an. La juste valeur des options a été estimée à 550 \$ à la date de l'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes et d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	3,23 %
Durée moyenne prévue	1,1 an
Volatilité prévue	100 %
Rendement de l'action prévu	Nul

Le tableau suivant résume la situation du régime d'options d'achat d'actions et des changements survenus au cours des exercices :

	2009		2008	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours, début de l'exercice	3 840 656	0,11 \$	902 116	0,15 \$
Octroyées	3 000	0,10	3 054 000	0,10
Annulées	(195 000)	0,13	(26 000)	0,10
Exercées	-	-	(89 460)	0,15
En cours, fin de l'exercice	3 648 656	0,11 \$	3 840 656	0,11 \$
Options exerçables, fin de l'exercice	3 145 656		2 464 656	
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice	0,007 \$		0,035 \$	

Le tableau présenté ci-dessous résume l'information relative aux options en cours au 31 août 2009 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en cours			Options exerçables	
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables	Prix d'exercice moyen pondéré
0,10 \$	2 961 000	3,11 années	0,10 \$	2 458 000	0,10 \$
0,15 \$	687 656	0,88 année	0,15	687 656	0,15
0,10 \$ - 0,15 \$	3 648 656	2,69 années	0,11 \$	3 145 656	0,11 \$

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

21. BONS DE SOUSCRIPTION

Un sommaire des changements survenus au cours des exercices concernant les bons de souscription est présenté ci-après :

	2009		2008	
	Bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours, début de l'exercice	15 866 666	0,19 \$	15 866 666	0,19 \$
Annulés	(12 533 333)	0,20	-	-
En cours, fin de l'exercice	3 333 333	0,15 \$	15 866 666	0,19 \$
Bons de souscription exerçables, fin de l'exercice	3 333 333	0,15 \$	15 466 666	0,19 \$

Le bon de souscription rattaché à la débenture permet à son détenteur d'acheter 3 333 333 actions ordinaires à un prix de 0,15 \$. Le bon de souscription vient à échéance le 11 mars 2010. Le montant alloué au bon de souscription est de 114 462 \$ (note 17).

22. SURPLUS D'APPORT

Le tableau suivant indique la variation du surplus d'apport de la Société au cours des exercices :

	2009	2008
SOLDE , début de l'exercice	657 067 \$	655 367 \$
Gain résultant de l'exercice d'options d'achat d'actions	-	1 700
Annulation d'options d'achat d'actions	12 435	-
Annulation de bons de souscription	603 982	-
SOLDE , fin de l'exercice	1 273 484 \$	657 067 \$

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

23. ENGAGEMENTS

La Société s'est engagée par contrats jusqu'en 2012 pour la location de locaux et de matériel roulant. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 49 849 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices en vertu de ces contrats sont les suivants :

2010 -	41 121 \$
2011 -	7 481 \$
2012 -	1 247 \$

La Société négocie actuellement les conditions du renouvellement du bail pour la location de locaux échéant le 30 novembre 2009.

24. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le bénéfice net ou la perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat par action dilué est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les options d'achat d'actions et les bons de souscription visant à émettre des actions ordinaires étaient exercés au début de la période ou à la date de leur émission si elle est postérieure. La méthode du rachat d'actions permet de déterminer l'effet de dilution des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Le tableau suivant présente le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	52 810 329	52 792 498

Éléments exclus du calcul du résultat dilué par action puisque leur prix d'exercice était supérieur à la cote moyenne des actions ordinaires

Options d'achat d'actions	3 815 379	3 509 733
Bons de souscription	14 321 461	15 866 666

Pour les exercices terminés les 31 août 2008 et 2009, il n'y a aucune différence entre la perte nette de base et diluée par action étant donné que l'effet dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription n'a pas été inclus lors du calcul, sans quoi l'effet aurait été antidilutif. Par conséquent, la perte nette diluée par action a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

25. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation se détaille ainsi :

	2009	2008
Créances	481 827 \$	(58 557)\$
Stocks	11 954	(71 429)
Frais payés d'avance	8 032	(8 577)
Dettes d'exploitation	(12 137)	17 883
Produits reportés	5 842	(12 408)
	495 518 \$	(133 088)\$

Au cours de l'exercice 2009, la Société a comptabilisé un crédit d'impôt à recevoir d'un montant de 129 276 \$ (2008 - 277 824 \$) à l'encontre des frais de développement reportés.

En 2009, la Société a acquis des actifs incorporels pour un montant de 46 561 \$ et des frais de développement reportés pour un montant de 174 282 \$ qui sont financés par les comptes à payer pour un montant de 220 843 \$.

Au cours de l'exercice 2009, un compte à payer à un fournisseur d'un montant de 368 975 \$ a été converti en effet à payer à long terme. De plus, une somme due à un administrateur d'un montant de 100 000 \$ a été convertie en billet à payer.

En 2008, la Société a émis des actions pour un montant de 15 165 \$ en contrepartie d'une quittance relative à une option (note 18).

Au cours de l'exercice 2008, la Société a acquis des actifs incorporels pour un montant de 4 720 \$ et des frais de développement reportés pour un montant de 465 837 \$ qui sont financés par les comptes à payer pour un montant de 467 293 \$ et par des options d'achat d'actions pour un montant de 3 264 \$.

26. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

La Société réalise une part importante de ses achats et ventes en monnaie étrangère, soit le dollar américain. Par conséquent, certains éléments d'actif et de passif sont exposés aux fluctuations du taux de change. Au 31 août 2009, l'actif net libellé en dollars américains et converti en dollars canadiens représente 165 764 \$ (2008 - 143 322 \$). La Société n'utilise aucun instrument financier pour gérer les risques de fluctuation du taux de change.

Une fluctuation à la hausse de 1 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, toute autre variable restant constante, aurait eu pour effet d'augmenter la perte nette de 5 241 \$. Une diminution du dollar canadien de 1 % par rapport au dollar américain aurait entraînée une diminution de la perte du même montant.

26. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société correspond au risque qu'un débiteur ne respecte pas ses obligations financières. La Société ne croit pas être exposée à un risque de crédit plus élevé que la normale à l'égard de ses clients. En effet, la Société a plusieurs clients répartis dans divers secteurs géographiques. Elle vérifie le crédit des nouveaux clients et comptabilise une provision pour créances irrécouvrables lorsque la direction considère qu'il y a un risque élevé de ne pas recouvrer la somme inscrite au compte débiteur. De plus, la Société dispose d'une assurance-crédit auprès d'un assureur pour la plupart de ses comptes débiteurs. Le risque maximal est égal à la valeur comptable des créances et des effets à recevoir.

Risque lié aux taux d'intérêt

La Société a des emprunts à long terme et un emprunt bancaire portant intérêt à des taux variables. Par conséquent, la Société est exposée à un risque lié au taux d'intérêt basé sur la fluctuation du taux préférentiel. Cependant, un changement du taux préférentiel de 1 % n'aurait pas d'effet significatif sur les résultats ni sur la situation financière de la Société. Une hausse de 1 % du taux d'intérêt préférentiel aurait eu pour effet d'augmenter la perte nette de 3 919 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2009.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie au moment approprié.

La Société dispose d'une facilité de crédit lui permettant d'avoir les fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers à court terme en relation avec son exploitation régulière. La Société effectue un suivi hebdomadaire de ses liquidités, ce qui permet de pouvoir rechercher des liquidités supplémentaires en temps, lorsque requis. Le financement nécessaire provient de dette et d'apport en capital-actions et permet à la Société de poursuivre ses activités.

Juste valeur

La juste valeur des effets à recevoir, des billets à payer à des administrateurs et des sommes dues à des administrateurs n'a pu être déterminée puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché un instrument financier qui présente essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

Pour les effets à payer portant intérêt à taux variables, la juste valeur est comparable à la valeur comptable en raison du taux d'intérêt variable qu'ils comportent.

Pour les autres effets à payer, la juste valeur est comparable à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

Pour la débenture, la juste valeur est comparable à la valeur comptable en raison du taux d'intérêt qui se rapproche du taux auquel la Société pourrait contracter un emprunt avec des conditions et une échéance semblables.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

27. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société a examiné ses activités et a établi qu'elle les mène dans un seul secteur d'exploitation isolable. Ce secteur d'exploitation isolable unique tire ses produits de la vente d'équipements de neutralisation de tensions parasites et des systèmes de contrôle des équipements électriques de fermes.

La Société exerce ses activités à partir d'une seule place d'affaires. La totalité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels de la Société se situent au Canada.

Les produits par secteur géographique se détaillent comme suit :

	2009	2008
Canada	807 793 \$	869 466 \$
États-Unis	929 392	531 396
	1 737 185 \$	1 400 862 \$

Les produits ont été attribués aux secteurs géographiques d'après le pays de résidence des clients.

Au cours de l'exercice 2009, la Société a réalisé 9 % de ses produits totaux avec un client (2008 - 15 %).

28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 4 septembre 2009, la Société a annoncé la première séance de clôture de son placement privé en émettant un total de 9 266 666 unités au prix de 0,15 \$ l'unité pour un produit de 1 390 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire de la Société au prix de 0,15 \$ l'action, pour une période de 36 mois suivant la date de clôture du placement. De ce montant, 5 666 667 unités ont été souscrites par des membres de son conseil d'administration, dont 5 000 000 émises à la suite de la conversion d'un billet à payer et de sommes dues. La juste valeur des actions et des bons de souscription a été estimée à 982 267 \$ et à 407 733 \$ respectivement à la date de l'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes et d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	1,33 %
Durée moyenne prévue	3 ans
Volatilité prévue	100 %
Rendement de l'action prévu	Nul

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Aux 31 août 2009 et 2008

28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN (suite)

Le 24 septembre 2009, la Société a octroyé un total de 1 600 000 options d'achat d'actions à un prix d'exercice de 0,11 \$ l'option à des administrateurs, membres de la direction et employés en vertu de son régime d'options d'achat d'actions. L'acquisition des droits s'effectue à raison de 1/3 à la date de l'octroi, 1/3 le 30 novembre 2009 et 1/3 le 30 novembre 2010. Chaque option, une fois exercée, donne au détenteur le droit d'acheter une action. Les options peuvent être exercées jusqu'au 4 septembre 2014. La juste valeur des options a été estimée à 132 800 \$ à la date de l'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes et d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	2,36 %
Durée moyenne prévue	5 ans
Volatilité prévue	100 %
Rendement de l'action prévu	Nul

Le 19 octobre 2009, la Société a annoncé la deuxième séance de clôture de son placement privé en émettant un total de 1 333 667 unités au prix de 0,15 \$ l'unité pour un produit de 200 050 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire de la Société au prix de 0,15 \$ l'action pour une période de 36 mois suivant la date de clôture du placement. De ce montant, 166 667 unités ont été émises à la suite de la conversion d'un billet à payer à un administrateur. La juste valeur des actions et des bons de souscription a été estimée à 146 703 \$ et à 53 347 \$ respectivement à la date de l'octroi en utilisant le modèle d'évaluation Black & Scholes et d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	1,48 %
Durée moyenne prévue	3 ans
Volatilité prévue	100 %
Rendement de l'action prévu	Nul

29. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.